

PRISE DE PAROLE COMMUNE

de Mickaël Huet, délégué général
du Mouvement associatif
et Denis Tricoire, délégué général
de la Fédération des centres sociaux
et socioculturels de France

Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames les Ministres,

Nous vous remercions pour cette opportunité de prendre la parole aujourd’hui. Nous souhaitons également remercier les associations d’élus pour l’organisation de cette rencontre. Cette mobilisation est essentielle, car la situation des quartiers populaires et de leurs habitant-e-s nous préoccupe profondément.

Plus d’un an et demi après les violences urbaines de juillet 2023, la situation dans ces territoires demeure tendue. La dégradation des conditions de vie, la précarisation et l’affaiblissement croissants des services publics, la stigmatisation trop fréquente des habitant-e-s des quartiers populaires creusent un fossé entre ces quartiers et le reste du pays.

Dans ce contexte, **les associations jouent un rôle essentiel pour répondre aux besoins et aspirations des habitant-e-s**. Elles sont des espaces de solidarité, d’entraide et d’émancipation, qui œuvrent quotidiennement pour la cohésion sociale, l’insertion professionnelle, l’éducation populaire, l’accès aux droits, le sport, l’enfance... Elles font vivre les liens entre tous les habitant-e-s, et avec les institutions. Elles sont des acteurs clés de la vie et du dynamisme des quartiers.

Néanmoins, force est de constater que les associations sont aujourd’hui en danger. Les crises successives ont fragilisé la vie associative d’autant plus dans les quartiers populaires. La crise sanitaire a perturbé les dynamiques locales, et le lien des associations avec leurs bénévoles.



L'inflation quant à elle pèse très lourdement sur les budgets dans un contexte d'accroissement des besoins sociaux. Les tensions sociales soulignent d'ailleurs ce constat ainsi que l'urgence de renforcer le lien entre institutions et habitants.

Le monde associatif est actuellement confronté à plusieurs grandes problématiques :

Première inquiétude : la baisse continue des financements.

Cette réduction entraîne la fermeture d'espaces, l'arrêt d'activités essentielles et l'abandon de nombreux collectifs d'habitants dans leurs initiatives. Nous observons une diminution des dotations aux collectivités territoriales qui aggrave considérablement cette situation, les contraignant à restreindre voir supprimer radicalement leur soutien aux associations. Nous constatons également une baisse des dotations prévues pour la politique de la ville avec des incertitudes entourant certains dispositifs tels les adultes-relais ou d'autres dotations spécifiques. Tout cela fragilise notre capacité à nous projeter et à agir efficacement.

Deuxième inquiétude : le dialogue entre associations et pouvoirs publics.

Plus que jamais, face à l'ampleur des défis à relever, les réponses ne peuvent se construire que dans des approches de coopération entre acteurs, reconnaissant le rôle de chacun. Au-delà des mots, la coopération ne peut se vivre que si les conditions de son exercice sont réunies. Or nous vivons une dégradation de la qualité des relations entre associations et pouvoirs publics, avec des logiques administratives, de contrôle ou d'injonction qui prennent le dessus sur le projet, la reconnaissance du rôle citoyen des associations dans l'élaboration des politiques publiques, la capacité d'innovation des associations.

Troisième inquiétude : les libertés associatives

Avec notamment le Contrat d'Engagement Républicain qui constitue une rupture franche dans les relations partenariales entre associations et pouvoirs publics tels qu'énoncés dans la Charte des engagements réciproques. Le CER donne à l'autorité administrative qui subventionne la possibilité d'apprécier le respect de principes républicains des associations qu'elles subventionnent. Cela constitue une épée de Damoclès, voire une menace non déguisée pour des associations dont les activités militantes ne répondent pas aux positions de leurs interlocuteurs politiques. Pensé comme un objet de lutte contre les séparatismes, le CER ne répond pas à cette problématique en s'en prenant à des associations de défense de l'environnement ou des associations d'éducation populaire.

Ces constats, Le Mouvement associatif, la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France, mais aussi d'autres têtes de réseau associatives et associations les formulent depuis plusieurs années. Depuis deux ans, nous tirons la sonnette d'alarme, sans effets réels.

Nous avons besoin d'une politique nationale ambitieuse et stable, garantissant à ces territoires un accès égal aux services publics, leur permettant de retrouver leur fierté et de ne plus se sentir relégués en marge de la société.



Au sein du Mouvement associatif et, en partenariat avec la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, nous animons depuis plusieurs années un groupe de travail avec les associations engagées dans les quartiers populaires.

Nos constats sont unanimes : **Nous avons besoin d'alliances solides, de politiques publiques stables et d'un partenariat équilibré et renforcé entre associations et pouvoirs publics pour répondre aux enjeux de ces quartiers.**

Pour ce faire, nous identifions 4 priorités appelant à des actions concrètes

Priorité 1 : Nous appelons à renforcer les alliances entre les associations et pouvoirs publics (les associations d'élus mais également les représentants de l'état dans les quartiers) via le renforcement des coopérations pour construire des réponses adaptées aux enjeux des quartiers. Cela passe également par la reconnaissance du rôle des associations en tant que corps intermédiaires. Elles doivent être associées à l'élaboration et au suivi des politiques publiques, notamment celles relevant de la politique de la ville et des contrats de ville. Leurs expertises et leur ancrage local en font des partenaires incontournables.

Pistes d'actions :

- 1- Elaboration d'une Charte des engagements réciproques sur le volet politique de la ville au national (permettant d'élaborer un partenariat renforcé et un cadre durable d'échange et de travail)
- 2- Un soutien aux dynamiques de coopération inter associative, de coopération entre associations et pouvoirs publics dans les quartiers populaires via le soutien financier à l'animation de ces dynamiques territoriales. Cela passe par la reconnaissance de ces dynamiques et de formes de participation souples et pas toujours institutionnalisée.

Priorité 2 : La question des moyens financiers est centrale avec une dotation stable et suffisante nécessaire pour permettre aux associations de poursuivre leurs missions sereinement et efficacement et surtout dans la durée. Cette stabilité doit s'inscrire dans une politique de long terme, du local au national, permettant aux territoires de bénéficier de l'ensemble des services publics de manière équitable, de restaurer la fierté des habitants et de ne plus se sentir relégués en seconde zone.

Piste d'actions :

- 1- Maintien des dotations financières
- 2- Privilégier la subvention aux appels à projets qui mettent en concurrence les associations.
- 3-Favoriser les conventions pluriannuelles d'objectifs pour donner de la visibilité aux acteurs associatifs sur le long terme dans leurs actions.

Priorité 3 : Nous demandons également le maintien et la consolidation du dispositif Adulte Relais (tant sur le nombre que sur les critères d'intervention, leur permettant d'animer des espaces de concertation au niveau local qui permet d'assurer une médiation indispensable entre les institutions et les habitant-e-s.



Priorité 4 : Nous plaidons pour la reconnaissance et le soutien des associations comme actrices incontournables du débat démocratique, en renforçant leur rôle d'animation et de médiation entre habitants et pouvoirs publics. En créant des espaces d'interpellation et de participation, elles favorisent un dialogue parfois exigeant, mais nécessaire pour une démocratie vivante et inclusive.

Nous espérons dès à présent que ce message puisse être entendu.

Car soutenir les associations, c'est investir dans la cohésion, la solidarité et l'avenir de nos quartiers. Nous comptons sur vous.

Merci.